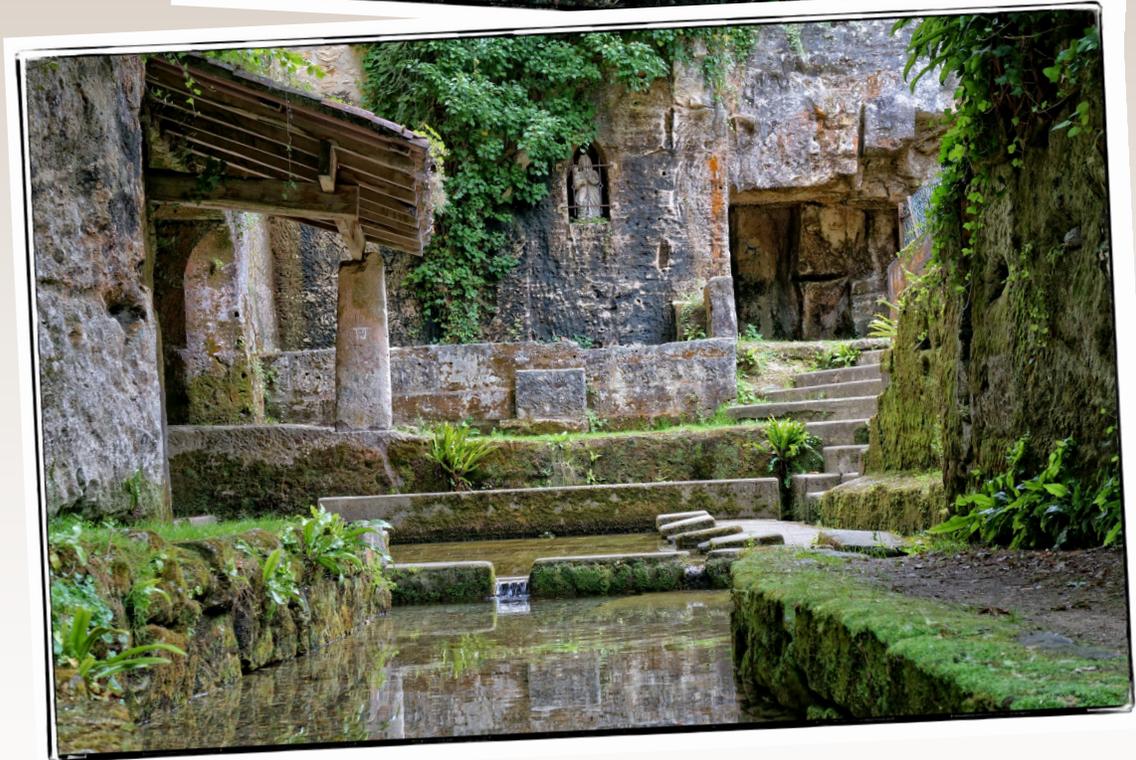


Vénérand Nouvelles



Journal d'informations locales

N°213 - Mai 2024





Sommaire du n° 213

Edito.....	2
Etat civil/Informations/ Dates à retenir.....	3
Bilan du recensement 2024/inscriptions scolaires.....	4
Accompagnement au projet de logement/Festival lecture et petite enfance	5
Expo photo à Vénérand/Pierrette à la bibliothèque	6
Les activités du 1er trimestre à la bibliothèque	7
Fêtes des Voisins/Jeux intervillages/Choralacoustic	8
Le jardin pédagogique/Une élève au championnat de France de Gym.....	9
La Paroisse/Du nouveau pour les aînés.....	10
Le P'tit festival de la BD/La troupe des Chapotins	11
Au fil des rues.....	12
Portrait: Gwénaël MOINARD.....	13
L'Annuaire des professionnels de la Commune.....	15
Les comptes rendus de conseils municipaux	16

Ont participé à la réalisation de ce numéro 213:

BATARD Jean-René	GANDOUIN Hélène	PAILLOU Alain
BERNAZEAU Pierrette	GAY Clément	ROSA Denise
CARDINAL Catherine	GENOU David	SAINTEs Grandes rives
CHUPEAU Chantal	GROSSELLE Juliette	SCHILLING Catherine
DELAGE Elodie	LIBOUREL Françoise	TEXIER Martine
FICHEL Véronique	MARTINEAU M-A	VESVAL Catherine

« Vénérand-nouvelles" »

Journal trimestriel
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :
LIBOUREL Françoise,
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par
BORDESSOULES IMPRESSIONS

É D I T O

Ouf, c'est le printemps ! un vrai bonheur de retrouver le soleil et de ranger les parapluies.

Que d'eau cet hiver. Bien sûr la Charente en crue n'atteint pas Vénérand, mais les eaux de ruissellement ne sont pas à négliger et causent bien du souci sur les terres mais surtout aux habitations.

Le secteur des Fontaines a été impacté mais sans gravité cette fois, le fossé ayant bien rempli son office. Les escaliers de la fontaine de la Roche ont eu quelques marches englouties et le lavoir de la fontaine « romaine » a eu du mal à garder son toit hors d'eau.

La fontaine romaine me donne l'occasion de parler des travaux....finis ? pas finis ? la réception des travaux vient d'avoir lieu en avril, mais la date d'ouverture au public n'a pas été dévoilée. Ce chantier a traîné en longueur mais je pense que le site sera apprécié à sa juste mesure par les futurs visiteurs. Rien ne nous échappera sur le travail des romains, leur savoir-faire pour amener jusqu'à Saintes cette chose si précieuse aujourd'hui : l'eau.

Fontaine encore.....il ne faut pas oublier celle dite de la Roche. Malmenée aussi par les intempéries, nous ferons appel aux bonnes volontés pour nous aider à sa remise en état le samedi 25 mai 2024. D'ores et déjà, si vous souhaitez participer, merci de noter cette date sur vos agendas et surveillez « Panneau Pocket » pour les dernières instructions le moment venu.

L'Abbaye aux Dames et Saintes Grandes Rives, l'Agglo se sont associées pour offrir plusieurs soirées musicales aux communes et ce, dans le cadre des Préludes. Vénérand bénéficie cette année de cette animation. Un terrain proche des fontaines accueillera le samedi 15 juin 2024 à 20 h 30 un concert de musique classique. Une avant-soirée est en cours d'élaboration, le programme détaillé sera diffusé courant mai. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés puisqu'il y aura aussi sur l'école les Prélud'Kids. Les musiciens rencontreront les élèves le vendredi après-midi.

Bien d'autres animations sont encore prévues. Restez à l'écoute pour partager plein de bons moments : brocante, fête des voisins, feu de la St-Jean, marche du mois d'août.....le site de la commune et panneau pocket sont les meilleurs relais d'information.

Beau printemps et bel été à tous,

Françoise LIBOUREL

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Emy SAUVIGNON née le 15 février 2024

Lylio COUDERT né le 23 février 2024

Eden GALINAT né le 9 mars 2024

Toutes nos félicitations aux parents

DÉCÈS

Anne COUPRIE (épouse DROUIL-

LARD) décédée le 3 janvier 2024 à Barzan

Claude BUFFO décédé le 29 janvier 2024 à Poitiers

Jean REBOUX décédé le 12 février 2024 à Saintes

Nelly THUILLIER (épouse DE-HERRIPON) décédée le 26 mars 2024

Toutes nos condoléances aux familles.

INFORMATIONS

LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 EN LIGNE

Comme le prévoit l'article L. 2313-1 du CGCT: Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget 2024 est disponible en mairie ou sur le site internet de la Commune: www.venerand.fr, rubrique Vie Communale—Conseil municipal —Budget.

VOUS POUVEZ DÈS MAINTENANT REMPLACER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ROSE CARTONNÉ PAR LE NOUVEAU MODÈLE

Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous pouvez cependant demander son remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit. Cela pourrait notamment vous éviter d'être confronté, à l'approche de l'échéance, à un engorgement des services dédiés à cette tâche.

Pour remplacer votre permis de conduire cartonné par le modèle « carte de crédit », vous devez en faire la demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Vous devrez transmettre au format numérique :

- un justificatif d'identité
- un justificatif de domicile
- une photo-signature numérique
- le permis « rose cartonné » à remplacer
- si nécessaire, un formulaire Cerfa d'avis médical

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: www.venerand.fr.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Mardi : 16h30-17h30

Mercredi: 14 h00— 16h00

Vendredi : 16h30-17h30

Samedi: 10h00 - 12h00

COORDONNÉES DES ÉLUS POUR TOUTE URGENCE

Mme LIBOUREL Françoise, Maire : 06.79.32.97.96

Mme TEXIER Martine, 1^{er} adjointe : 06.41.23.98.87

M. BELLANGER Ludovic, 2^{ème} adjoint : 06.03.07.29.15

Mme FICHEL Véronique, 3^{ème} adjointe : 06.73.33.05.54

DATES A RETENIR

• Mai :

-le mercredi 1er : Brocante du Muguet dans les rues du centre Bourg

-le mercredi 8 à 10h45: Cérémonie de l'armistice du 8 mai 1945

• Juin :

-le dimanche 9 : Elections européennes dans la salle municipale de 8h à 18h

-le samedi 15: Concert Préludes aux fontaines

-le samedi 22: Kermesse de l'école

-le dimanche 23: Sortie à l'île d'Aix

-le samedi 29: Fête de la Saint-Jean sur le stade de Vénérand

• Juillet :

-le samedi 6: Jeux intervillages à Montils

LE BILAN DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Avant même de connaître les chiffres officiels de la population qui seront communiqués par l'INSEE, le recensement réalisé sur la Commune de Vénérand du 18 janvier au 17 février 2024 donne quelques éclairages sur la population de la Commune.

Premier enseignement, le nombre d'adresse d'habitation a augmenté. La Commune en compte désormais 387 pour 391 logements. C'est 23 de plus qu'en 2018 date du dernier recensement.

Mais l'augmentation de l'offre ne s'est pas accompagnée d'une hausse aussi significative du nombre d'habitants. Les bulletins individuels collectés (correspondant aux habitants), sont stables avec des disparités par secteur. Ainsi, le centre Bourg a perdu des habitants alors que les hameaux (Gros Bonnet, Chez Portier, Chez Talvard) en ont gagné. Le nombre moyen de personne par foyer est par déduction en baisse.

Autre évolution, les personnes comptées à part; les étudiants habitant une autre ville pour leurs études par exemple, sont plus nombreux.

Enfin le nombre de logements vacants est stable tandis que celui des résidences secondaires est en hausse sensible.

Les chiffres officiels communiqués dans le courant de l'été devraient ainsi laisser apparaître une stabilisation de la population de Vénérand autour de 770 habitants.

Un dernier chiffre: près de 80% des habitants de la Commune ont répondu par internet.

Article:

David GENOU



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025



Les inscriptions pour les nouveaux élèves à la rentrée de septembre 2024 sont ouvertes.

Vous trouverez tous les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant sur le site de la Commune: www.venerand.fr.

Il convient de remplir la fiche de renseignements et la fiche sanitaire, de joindre ensuite selon votre situation, l'attestation d'assurance, l'attestation de quotient familial CAF, le formulaire de prélèvement SEPA et le Formulaire de demande de prélèvement automatique.

L'ensemble doit être déposé en mairie de Vénérand.

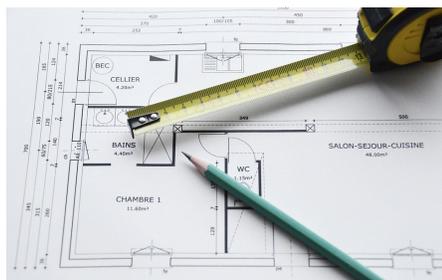
Article:

David GENOU

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOTRE PROJET LOGEMENT

Pour pouvoir accompagner ses habitants dans leurs projets de rénovation de l'habitat Saintes Grandes Rives, l'Agglo s'est positionnée en tant que guichet France Rénov'.

Que vous occupiez un logement ou que vous souhaitiez le mettre en location, vous pouvez obtenir des aides et un accompagnement personnalisé pour tout projet d'amélioration de



l'habitat (rénovation énergétique, maintien à domicile, résorption de l'habitat indigne).

Les conseillers sont disponibles quatre jours par semaine pour vous fournir un conseil neutre et gratuit sur la nature et la pertinence des travaux à réaliser, les aides nationales et locales disponibles, l'aide à la lecture des devis, et orientent les personnes vers les autres partenaires du guichet.

Pour toute question relative à vos travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter le guichet unique de l'amélioration de l'Habitat: France Rénov' au 05 46 95 03 66 ou amelioration.habitat@agglo-saintes.fr



Article :

Saintes Grandes Rives,
l'Agglo

LE FESTIVAL LECTURE ET PETITE ENFANCE A VÉNÉRAND

Ce festival a pour objectif de sensibiliser et de faciliter l'accès à la lecture et à la culture dès le plus jeune âge. Le thème de cette année est l'éveil corporel du jeune enfant à travers les livres. Ainsi des rendez-vous en bibliothèques sont organisés sur plusieurs lieux et semaines.

Ces rendez-vous prendront des formes multiples : spectacles, rencontres et ateliers avec des auteurs ou des illustrateurs. Selon les rencontres, les publics concernés seront différents : familles, structures petite enfance, assistantes maternelles, écoles ou centres de loisirs. Cette année, 60 bibliothèques ont postulé pour participer et accueillir un temps de ces merveilleux projets. 30 ont été retenues, dont Vénérand.

Nous aurons le plaisir d'accueillir **le mardi 18 juin à 15h30, à la salle des fêtes, le spectacle de marionnettes SHA DOI-**

ZO, sans paroles. C'est l'histoire d'un animal imaginaire qui vit dans un jardin imaginaire. Ni chat, ni doigt, ni oiseau, Shah Doizo est un peu tout ça en même temps. Il voudrait bien voler, mais un chat ne vole pas. Il voudrait bien miauler, mais un doigt ne miaule pas. Un jour, Sha Doizo rencontre une clef de sol. C'est le début d'une grande aventure ... Jusqu'où iront-ils ?

Le festival lecture et petite enfance est ouvert à tous gratuitement. Inscriptions : Véronique Fichel 06 73 330 554



Article :

Véronique FICHEL

UNE EXPO PHOTO A VENERAND EN SEPTEMBRE !

Aujourd'hui, nous ne nous étonnons plus de croiser dans tout type de média papier des reproductions de clichés. Pourtant, cela fait à peine 150 ans que la photographie est intégrée à l'éventail des techniques d'illustration par les acteurs de l'édition. Depuis lors, la production pléthorique d'images imprimées a eu pour effet d'invisibiliser aux yeux du grand public les livres qui ont marqué l'histoire de la photographie. Toutefois, depuis plus de deux décennies, des bibliophiles spécialisés dans ce domaine œuvrent à populariser le livre de photographies en éditant d'importantes anthologies, entraînant un regain d'intérêt pour un domaine jusque-là confidentiel. C'est dans cette logique – et sans prétendre à une telle exhaustivité ni une telle érudition ! – que je vous convie à nous intéresser, en nous appuyant sur un corpus d'ouvrages issus de ma bibliothèque, à l'évolution de la relation entre deux moyens de reproduction et de diffusion : la photographie et le livre.



Nous verrons comment, d'abord laboratoire des usages de la photographie, puis lieu d'exploration du rapport entre textes et images et moyen de réflexion et de promotion de l'art photographique, le livre de photographies a questionné depuis près d'un siècle sa place en tant qu'œuvre.

Article :

Clément GAY

RETROUVEZ PIERRETTE A LA BIBLIOTHEQUE

Je suis une nouvelle Vénérandaise depuis 1 an. Je suis originaire de la



Vienne et mon mari de la Charente mais nous avons passé notre vie professionnelle en région parisienne. La retraite a sonné et nous avons décidé de retourner dans notre région natale, à proximité d'une partie de la famille (Bussac). Un coup de cœur pour une maison à Vénérand et nous voilà installés. J'adore la lecture et pour favoriser les rencontres, quoi de mieux que de devenir bénévole à la bibliothèque ! Nous aimons le jardinage, découvrir les villages alentours à pied ou à vélo, recevoir notre famille et nos amis. Nous avons découvert ici un accueil très chaleureux.

Article:

Pierrette BERNAZEAU

LES ACTIVITES DU 1ER TRIMESTRE A LA BIBLIOTHEQUE

Le *jeudi 18 janvier* Miss Tine et ses marionnettes sont venues à la bibliothèque pour un atelier Animation : LES COMP-TINES DE MISS TINE.



Pendant 40 min, elle a su captiver petits et grands, par ses personnages, ses déguisements et son histoire agrémentée de comptines.

Nounous et enfants étaient subjugués par l'univers coloré et magique qu'elle a su créer. Merci à la mairie pour ce moment de rêve apporté aux enfants.

En *février*, les enfants se sont essayés à l'EVEIL MUSICAL au cours d'une animation avec un tapis d'éveil sur le thème de la comptine du Grand cerf. Chacun s'est emparé d'un instrument : maracas, crécelles, triangles, grelots... Et s'en est donné à cœur joie, sur des rythmes endiablés !

Le *samedi 10 février*, nous nous sommes retrouvées vers 14h, dans la petite salle sous la salle des fêtes pour un atelier VANNERIE. Notre animatrice, Sophie Melloul, nous a apporté des brins d'osier qu'elle avait mis à tremper la veille pour assurer la souplesse dans le tressage. Elle nous avait également préparé les fonds des corbeilles que nous devions réaliser.

Nous nous sommes mises au travail dans une ambiance stu-

dieuse, essayant de respecter au mieux les consignes que nous donnait Sophie. Malgré cela nous nous sommes aperçues que ce n'était pas si facile !

Il a fallu démonter et recommencer avec plus de rigueur, de concentration et surtout la bienveillance et la patience de Sophie ! Fortes de notre persévérance, nous avons réussi à mener à bien notre tâche.



Le *mercredi 14 février*, c'était le tour des enfants : VANNERIE sauvage à partir de lierre et de clématite récoltés dans la nature dans le but de réaliser un panier aléatoire.

Cette technique n'étant pas codée et laissant une large place à la créativité, s'est révélée finalement encore plus compliquée que la réalisation de la corbeille. Mais, vers 16h, chacun avait quand même réalisé son petit panier pour ramasser les œufs de Pâques !

Un grand merci à Sophie pour sa patience et sa disponibilité !



Petits rappels Agenda :

Mercredi 10 avril de 14h à 16h : animation COUTURE pour les enfants de 6 à 10 ans et CROCHET à partir de 11 ans et adultes (renseignements et inscriptions auprès de Lucie au 06 18 06 69 34)

Mercredi 3 juillet de 14h à 16h : animation CUISINE (recettes sans cuisson) et de 18h à 19h : BIBLI'APERRO !

Article :

Les Bénévoles de la bibliothèque

Article :

Véronique FICHEL

Article :

Véronique FICHEL

Article :

Jean-René BATARD

LA FÊTE DES VOISINS

Vous l'attendiez avec impatience. La fête des voisins est de retour sur plusieurs hameaux de notre commune. Certains secteurs ont confirmé leur date :

Au Fief : samedi 1 juin 2024, à partir de 12h.

Chemin de la messe, Jardin du Bourg, Cœur du Bourg, Bois des forts, les Groies de la Garenne : samedi 8 juin 2024, à partir de 12h.



Chez Labarre, chez Mornet : samedi 8 juin 2024, à partir de 18h30.

Vous trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres les dates, horaires, référents par hameau.

En quelques mots, la fête des voisins c'est :

Un principe : inciter les gens à se rencontrer.

Un lieu : une rue, un jardin, un stade de foot, une place... Les lieux ne manquent pas pour se retrouver.

Un état d'esprit : simplicité, convivialité, proximité, solidarité ...

Des acteurs : vous.

Un moyen : se retrouver autour d'un apéritif, un buffet sous la forme d'une auberge espagnole, chacun apportant sa contribution.

Informations : 06 73 330 554

LES JEUX INTERVILLAGES

Les jeux inter-villages, c'est le samedi 6 juillet à MONTILS !

En présence de plusieurs communes voisines, il est le rendez-vous des familles et des sportifs. Cet événement se déroule dans la bonne humeur avec une émulation saine entre les équipes.

Chapelains et Vénérandais formeront une team motivée et déterminée ! Nous vous proposerons une date rapidement pour une réunion d'informations : mascotte, constitution des équipes, présentation des jeux, ...

Venez nombreux encourager, soutenir



et PARTICIPER à cette folle journée ! Des jeux et des épreuves aussi spectaculaires que ludiques, pour rigoler et s'amuser, petits et grands vous êtes tous les bienvenus.

Contacts : Vincent Richardeau 06 63 30 92 32 ou Véronique Fichel 06 73 330 554.

LE RETOUR TRIOMPHANT DE CHORALACOUSTIC

Après le succès remporté lors de sa première comédie musicale, l'ADMS

a voulu revenir à Vénérand pour sa deuxième édition « Choralacoustic se relâche ».



Ce nouveau spectacle a réuni plus de 400 personnes en deux soirées.

Chants, sketches, danses ont animé cette comédie pour le plus grand plaisir de tous.

Merci à la municipalité qui a mis à disposition la salle des fêtes et ses équipements qui ont contribué à la réussite de cet événement.

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

Bonjour chers habitants de Vénérand,

Nous sommes la classe de GS-CP et nous voulions vous parler de notre projet de jardin.

Depuis le mois de mars, nous avons commencé des plantations dans le jardin partagé.

Il y a déjà des artichauts, des fèves, des pommes de terre, des fraisières, des carottes, des radis, des salades et des plantes aromatiques.

Nous comptons sur vous pour nous aider à l'entretenir : faire des plantations, arroser, enlever les mauvaises herbes...

Merci et à bientôt au jardin.



UNE ÉLÈVE DE VÉNÉRAND AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE

Rachel PRADOT, élève de CE2 participera les 8 et 9 juin 2024 au championnat de France de Gymnastique esthétique de groupe avec 6 autres jeunes gymnastes de Saintes.

Après deux ans de danse classique, Rachel a découvert très récemment la gym au sol. Vite remarquée pour sa souplesse et sa persévérance, elle s'entraîne jusqu'à 6 heures par semaine. Objectif : préparer au mieux le

programme chorégraphié de 2 minutes 30 qui sera présenté par l'équipe en juin prochain. Son entraînement est assuré par Olga, une ancienne championne ukrainienne, 14 fois championne dans son pays.

Dès l'an prochain, Rachel pourrait concourir en solo ou en duo avec des accessoires comme le ruban ou le cerceau, avec, déjà en tête, le rêve de devenir un jour championne olympique.



Vénérand Nouvelles n°213 - Mai 2024

Article :

Les élèves de GS-CP
et leur enseignante
Juliette GROSELLE



Article :

David GENOU

PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG « 13 CLOCHERS DONT VENERAND FAIT PARTIE »



souviendrons des défunts de notre commune).

***et dimanche 23 juin**, pour renouer avec une ancienne tradition, un repas est prévu dans le Parc de la maison paroissiale de St Hilaire.

Rappel:
permanence à St Hilaire (rue des Ormeaux) chaque jeudi de

PAROISSE

10h à 12h

Quelques dates à retenir :

* **fête de l'Ascension** jeudi 9 mai: messe à Burie à 9h30 et comme chaque année dans la petite église de La Frédière à 11h (joli coin de verdure)

* **fête de Pentecôte** samedi 18 mai: messe à Ecoyeux à 18h
dimanche 19 mai: messe à Burie 10h30

* **et le samedi 29 juin messe à Vénérand à 18h30** (nous nous

Téléphones et mails des paroisses :

Pour St Hilaire 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72 (maison paroissiale entrée rue des Ormeaux)
paroisse.shv@gmail.com

Pour Burie 09 51 70 50 29
pbstv@gmail.com

En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur, ou sur le mail et nous vous recontacterons.

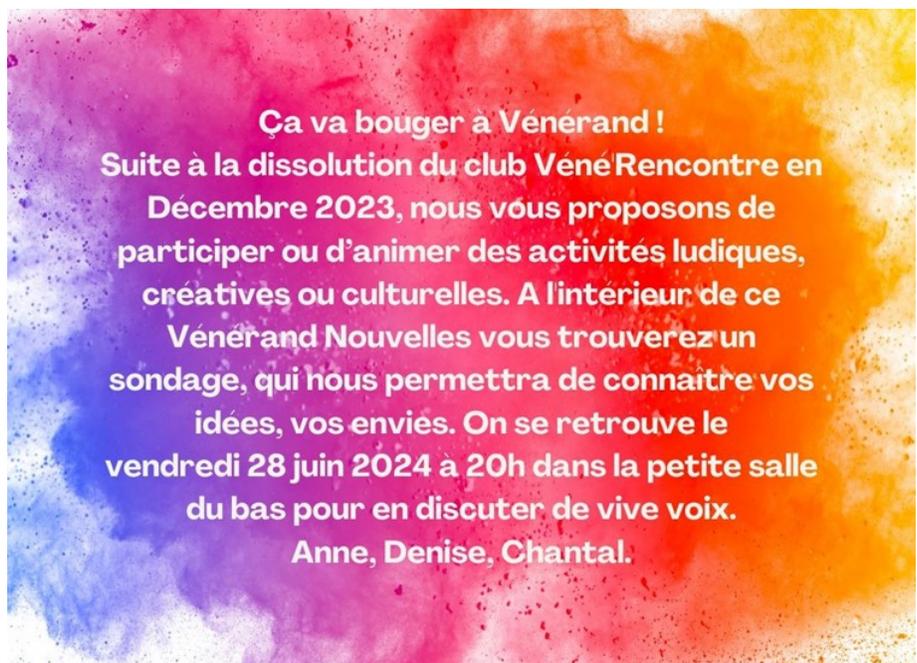
Article :

Hélène GANDOUIN
Tél : 06.11.96.23.72

Article :

Chantal CHUPEAU
Denise ROSA
Anne SCHILLING

DU NOUVEAU POUR LES AINÉS



L'APE: LES ENFANTS DE L'AQUEDUC

Trois nouveaux membres ont rejoint le bureau de l'association de parents d'élèves « Les enfants de l'Aqueduc » lors de l'assemblée générale en septembre dernier. L'équipe se compose donc de 6 personnes cette année : Maeva et Justine Taillasson, présidente et vice présidente, Yannick Honoré et Yann Masson, Trésorier et vice trésorier et Yaelle Mahourat et Elodie Delage, secrétaire et vice secrétaire. L'APE apporte une aide financière aux projets scolaires du RPI Vénérand-Le Douhet grâce aux différentes actions menées tout au long de l'année. Nous avons la chance d'avoir un RPI dynamique avec une équipe enseignante qui propose chaque année de magnifiques projets à nos enfants. C'est une évidence de leur apporter notre soutien.



Plusieurs événements ont déjà été organisés :

Un après midi « Halloween » le samedi 21 octobre dernier dans la petite salle des fêtes à Le Douhet avec des activités autour d'Halloween, un concours du plus beau costume mais aussi cette année du plus beau gâteau. Les parents se sont surpassés !

Une bourse à l'enfance en novembre qui a attiré de nombreux visiteurs grâce aux nombreux exposants et à la bonne odeur des crêpes.

La veille des vacances de Noël, le Père Noël a rendu visite aux enfants dans chaque classe en leur offrant un livre. L'après-midi tous les enfants du RPI se sont retrouvés à Le Douhet

pour profiter d'un spectacle de Noël proposé par Animaz' - Ludik. En fin de journée, chaque enfant est rentré avec sa photo avec le Père Noël, un petit goûter et un sujet en chocolat fabriqué par La Chocolat'hier, artisan chocolatier. Une belle journée festive et conviviale !

L'APE était également présente à l'après-midi organisé par le foyer rural de Vénérand au profit du Téléthon. Une quinzaine d'enfants ont participé à la marche spéciale famille, suivi d'une collation bien méritée avant de jouer les artistes ou de participer aux démonstrations de gym et yoga.

Le 13 février, les élèves du Douhet ont eu le plaisir de rejoindre leurs camarades de Vénérand pour fêter carnaval. Après avoir déambulé en costume dans le village, Monsieur Carnaval a été brûlé selon la tradition pour mettre fin à l'hiver et accueillir le printemps. Puis nos petits gourmands ont rejoint leurs écoles respectives pour déguster crêpes et chocolat chaud.



Une vente de chocolats à Noël et une vente de fleurs et objets déco en mars ont également été proposées.

Nous tenons à remercier les familles pour leur participation et leur aide sur chaque événement, les enseignants, l'équipe pédagogique du RPI ainsi que les mairies de Vénérand et Le Douhet pour leur soutien.

Les enfants de l'aqueduc

Association de parents d'élèves des écoles de
Vénérand et Le Douhet



Dates à retenir:

-la brocante du muguet le 1^{er} mai

-la kermesse le samedi 22 juin

Article :

Elodie DELAGE

LE P'TIT FESTIVAL DE LA BD ÉDITION 2023

Dimanche 10 décembre 2023, la commune de Vénérand a accueilli le p'tit festival BD itinérant.

Les visiteurs ont pu découvrir et partager les métiers du 9ème art.

Lancé en 2021 par l'association d'illustrateurs « Les Enfants de la bulle », le P'tit festival BD itinérant a connu un réel succès à Vénérand en 2021 et à Chaniers en 2022.

Fort de cette réussite, la mairie de Vénérand, le foyer rural et l'association « Les Enfants de la Bulle » ont décidé d'organiser conjointement le troisième P'tit festival BD itinérant.

Cet évènement est l'un des deux seuls rendez-vous consacré à la bande dessinée en Charente Maritime et il a permis à tout public de venir à la rencontre des auteurs et des éditeurs de la région.

Treize auteurs professionnels, un caricaturiste, deux éditeurs, un libraire spécialisé de la BD, le club saintais d'escrime

étaient présents ce dimanche à Vénérand.

Cette année, le p'tit festival de la BD itinérant a mis à l'honneur un personnage du patrimoine vénérandaï, le comte Jacques Honoré François de Sartre, ancien mousquetaire et très ancien propriétaire du Château de Vénérand.

Les élèves du RPI Vénérand-Le Douhet ont été associés à ce projet et ont travaillé sur la vie et le métier de ce mousquetaire. Les œuvres des enfants ont été exposées dans la salle.

Cet évènement culturel dédié à la bande dessinée sera reconduit pour l'année 2025 au grand bonheur des passionnés de BD.



LE RIDEAU S'OUVRE



La troupe des chapotins s'est produite le dimanche 18 février à la salle

des fêtes de Vénérand.

Ils nous ont présenté leur pièce « L'amour n'a pas d'âge ».

Pendant plus d'une heure gag, jeux de mots se sont enchaînés devant un public conquis.

Un moment de partage convivial avec les acteurs a terminé la soirée de manière chaleureuse et dans la bonne humeur.

Article:

Martine TEXIER

Contact :

Alain PAILLOU et Catherine MOREAU

lesenfantsdelabulle@outlook.fr

Facebook des Enfants de la Bulle

Article :

Jean-René, Catherine V, Chantal, Marie-Andrée et Véronique

Au fil des rues... L'actualité en images

Expérimentation du tri des biodéchets

Pour que chaque foyer puisse trier ses déchets alimentaires, alléger sa poubelle noire et faire un geste pour la planète, Saintes Grandes Rives, l'Agglo et la Commune de Vénérand testent le tri des biodéchets. Vous pouvez vous inscrire et retirer un seau en mairie pour vous permettre de déposer vos déchets alimentaires dans le conteneur marron présent sur le parking du stade.



Nouvel affaissement Chemin des Moines

La voirie s'est de nouveau affaissée au début du chemin des Moines suite aux fortes pluies et aux passages de camions.

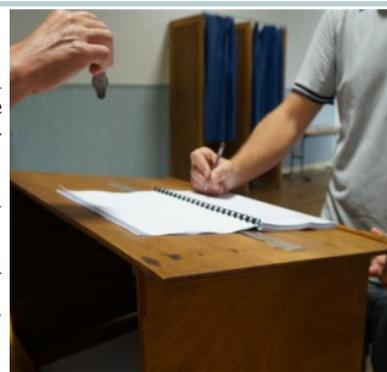
Des reconnaissances géophysiques par mesure radar sont programmées pour déterminer la zone de cavité franche. Les conclusions de cette étude permettront de définir les travaux à réaliser et les mesures à prendre.

Européennes 2024

L'élection des représentants français au Parlement européen aura lieu le dimanche 9 juin 2024 dans la grande salle municipale.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de la Commune sur le site: www.service-public.fr, service «interroger votre situation électorale».



Un nouveau mur à l'angle de la rue des deux sources et de la route de la Chapelle

Un mur en pierre de taille de récupération a été monté le long de la RD 233 par les agents de la Commune début mars.

Il est destiné à soutenir le massif de fleurs au pied du monument. Cette croix a été érigée en l'honneur des habitants de Vénérand par Monseigneur BONTEMPS en 1860.



Cérémonie de l'armistice du 8 mai 1945 à Vénérand et Le Douhet

Les commémorations de l'armistice auront lieu le mercredi 8 mai 2024 à 10h45 à Vénérand et à 11h30 à Le Douhet.

Rassemblement devant la mairie de chaque commune avant dépôt de gerbes aux monuments aux morts.



Pièges de frelons asiatiques

La Commune a réalisé au cours du premier trimestre 2024 une campagne de piégeage de reines fondatrices. 10 pièges ont été installés dans les endroits où des nids ont déjà été retrouvés.

Les habitants ont par ailleurs été incités à réaliser leurs propres pièges pour étendre la campagne.

Cela fait vingt ans que le frelon asiatique est arrivé en France, sa prolifération est dévastatrice pour les abeilles et dangereuse pour l'homme.

Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **MOINARD**

Prénom: **Gwénaël**

Age: **39 ans**

Adresse : **2 Chemin du**

Lavoir

**Agent technique à la
Commune**

Gwénaël : « J'ai commencé ma carrière dans la maçonnerie chez mon oncle puis pour une autre entreprise du secteur de Royan. Il s'agissait de maçonnerie générale; je réalisais surtout du gros œuvre mais aussi de la petite maçonnerie et de l'aménagement intérieur en plaque de

Je suis passionné par le bricolage, notamment le travail du bois. Je réalise du mobilier de jardin, des salons extérieurs ou des terrasses avec du bois de récupération comme des palettes. J'apprécie le bois pour l'odeur qu'il dégage quand on le travaille et toutes les possibilités de création qu'il permet. »

Vénérand

« J'habite au Gros Bonnet depuis 2 ans. C'est agréable d'avoir les bois à proximité pour se balader vers les fontaines et notamment les Fontenelles, moins connues mais très agréables. »

plâtre.

J'ai ensuite été marin pêcheur. Nous partions pour 3 à 4 semaines en pleine mer pour pêcher soles, bars, merlus, seiches ou encore des lottes. Il y avait encore pas mal de poissons. Mon problème était le mal de mer, j'ai souvent été malade malgré les médicaments. Les conditions étaient dures, nous sortions par tous les temps. Il y avait le bruit, le froid et les grosses vagues voire les tempêtes.

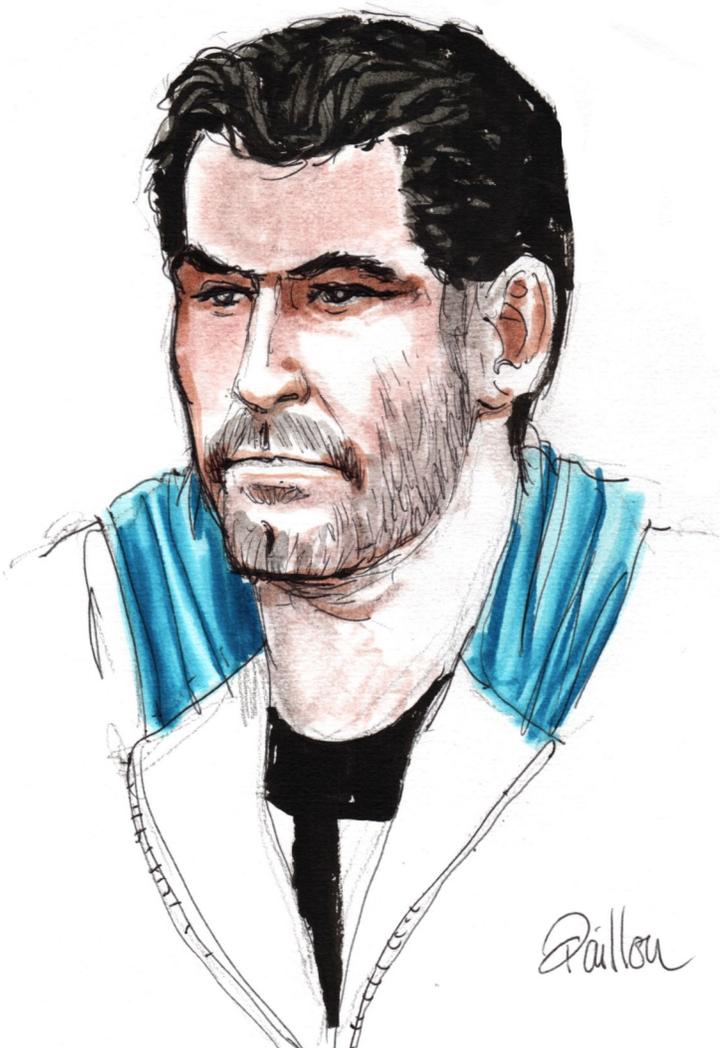
Le travail très physique consistait à jeter les filets à la mer pour, quelques heures plus tard, virer (ndlr remonter le filet) à l'aide d'un treuil.

Nous devions ensuite démailler le poisson, éventuellement démêler les filets et les remettre à la mer avant de commencer à le trier déjà sur le bateau.

J'ai le souvenir d'avoir remonté dans les filets un requin pèlerin, un animal qui peut atteindre 6 à 8 mètres à l'âge adulte. C'était impressionnant.

Enfin, j'ai travaillé dans un camping à Vaux sur mer où j'assurais l'entretien, les réparations et l'hivernage avant de rejoindre l'équipe technique de la Commune de Vénérand à l'été 2021.

J'apprécie le travail en équipe et le fait de varier les travaux, de l'entretien des bâtiments aux espaces verts en passant par le fauchage ou la voirie.



L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Artisans et services

Atlantique Maintenance Plomberie EURL

Dépannage d'urgence plomberie- Recherche de fuite et débouchage Recherche de fuite non destructive

Tél. 05.46.91.73.95 Mail : amp17100@gmail.com

CL Menuiserie Clément LUSSEAUD

Ouverture et fermeture-Charpente-Cuisine-Agencement d'intérieur- Isolation-Cloisons sèches
45 route des grands bois, 17100 Vénérand
Tél. 06.42.42.93.28

Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD

Coiffure homme-femme-enfants
19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand
Tél. 05.46.97.71.47

Mail : pat-calou@orange.fr

Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET

Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end
7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand
Tél. 06 63 77 95 18

Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION

Rénovation et isolation des bâtiments
3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand
Tél. 07.88.68.49.63

Mail : renov.isolation17@gmail.com

Général du Bâtiment – MEMIN Dominique

Tél. 06.70.06.20.70

Mail : dominique.memin@orange.fr

L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL

Fleuriste Événementiel
Tél. 06.43.34.78.52

Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

Le Brasero – M. Gilles SIGOGNE

Restaurant—Traiteur
16 Route Nationale, 17100 Vénérand
Tél. 05.46.91.93.38



Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT

Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espace vert
14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand
Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

Nailome Prothésiste ongulaire à domicile Charlène GUILLORY

Tél. 06.06.45.42.36

Mail : charlene@nailome.com

Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane

Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7
10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand
Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85

Mail : electricien.saintes.17@gmail.com

Site Internet : <https://electriciensaintes.wixsite.com/lectricien-saintes>

Tom Auto 17

Carrosserie - Peinture - Achat/Revente
1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand
Tél. 07.71.85.05.65

Mail : tomauto17@outlook.fr



Artistes

Atelier de Tapisserie contemporaine Enila Tityad

Mme Aline Jégonday
12 Bis Chemin du Vallon, 17100 VÉNÉRAND
Tél. 05.46.91.42.00
Tél. 06.66.78.10.02

Mail : ma.jegonday@hotmail.fr

Site Internet : <https://www.atelier-enila-tityad.fr/index.html>

MOREAU Catherine – PAILLOU Alain

coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessinateur Judiciaire.
5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand

Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire merci de prendre contact avec la mairie.

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 12

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 23 JANVIER A VINGT HEURE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
17 JANVIER 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, MOUSSET Roselyne, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉS : BELLANGER Ludovic, DURAND Jérôme.

ABSENT :

POUVOIR :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CHARRIER Jean-Michel.

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du conseil du 7 décembre 2023

Transfert au SDEER de la compétence « infrastructure de recharge des véhicules électriques »

Renouvellement de la convention l'Heure Civique

Revalorisation du loyer du 30 rue des deux sources

Location de salle municipale à l'Association Ornithologique de Charente-Maritime

DIA 13/2023 – 17 Chemin des Sous-Bois

DIA 14/2023 – 26 Route Nationale

DIA 15/2023 – 2 Pas du Quéreux

Désignation des membres suppléants pour la Commission de contrôle des listes électorales

Questions diverses

1) TRANSFERT AU SDEER DE LA COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) »

(...)

Considérant que les projets de bornes de recharge prévus dans le SDIRVE et développés sur le territoire des communes ayant transféré la compétence IRVE au SDEER bénéficieront de la réfaction de 75 % sur les coûts de raccordement au réseau électrique (jusqu'au 31 décembre 2025, pour le SDEER comme pour les acteurs privés),

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

-de transférer au SDEER la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité.

-de donner mandat à Madame le Maire pour signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert.

2) RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ENGAGEMENT ENTRE LA COMMUNE, L'ASSOCIATION VOISINS SOLIDAIRES ET LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Mme le Maire rappelle que la Commune s'est engagée en 2023 avec l'association Voisins Solidaires et le Département de la Charente-Maritime pour le projet de « l'Heure Civique ». Une opération destinée à favoriser l'entraide locale en mettant en contact des personnes ayant des besoins d'aide ou d'assistance et les personnes prêtes à donner un peu de leur temps.

Après avoir rappelé le principe de cette action de solidarité et présenté son bilan, Mme le Maire propose au Conseil de renouveler la convention pour un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

-De renouveler la convention avec l'association Voisins Solidaires et le Département de la Charente-Maritime dans le projet de « l'Heure Civique »

-D'autoriser Mme le Maire à signer la convention et tous documents afférents à ce dossier.

3) RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme le Maire informe le conseil qu'il est possible de réviser le loyer du 30 rue des deux sources en tenant compte du taux IRL du 4^{er} trimestre 2023 (le dernier indice connu), soit + 3,50 % : ce qui représenterait une augmentation de 21€ sachant que le loyer actuel est de 600€.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-de revaloriser le loyer du 30 rue des deux sources de 21€ soit un **nouveau loyer de 621€** à compter du 01/02/2024.

4) LOCATION DE LA SALLE À L'AMICALE ORNITHOLOGIQUE DE LA CHARENTE-MARITIME

Mme le Maire indique au Conseil que l'association « Amicale Ornithologique de la Charente-Maritime » a réservé la salle municipale pour organiser une nouvelle exposition d'oiseaux le dimanche 20 octobre 2024.

Il est demandé au conseil quel prix de location il souhaite réclamer cette année (...)

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-De louer la salle municipale à l'association « Amicale Ornithologique de la Charente-Maritime » le dimanche 20 octobre 2024 pour 50€.

5) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 13/2023 – 17 CHEMIN DES SOUS-BOIS

Mme le Maire informe le conseil que le bien situé au 17 Chemin des Sous-Bois – Chez Jaguenaud est en vente. Il comprend les parcelles AH 57, AH 67 et AH 189. Ce bien étant situé en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus.

-(...)

6) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 14/2023 – 26 ROUTE NATIONALE

Mme le Maire fait part au Conseil de la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue dans le cadre de la vente de l'immeuble cadastré AB 0007 et situé 26 Route Nationale. (...) Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus.

(...)

7) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 15/2023 – 2 PAS DU QUÉREUX

Mme le Maire indique que le bien situé 2 Pas du Quéreux Chez Jaguenaud et cadastré AH 61, AH 62, AH 63, AH 200 et ZB 200 est en vente. Mme le Maire sollicite l'avis du conseil sachant que ce bien est situé en zone de préemption.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus.

-(...)

8) DÉSIGNATION DES MEMBRES SUPPLÉANTS À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Mme le Maire indique qu'il est nécessaire de renforcer la composition de la Commission des élections par des membres suppléants.

Sont proposés en dehors du Conseil :

-En tant que délégué désigné par le préfet : **Monsieur CRU-VEILLIER Michel** (suppléant de Mme DEHERRIPON Nelly)

-En tant que délégué du T.G.I **Madame CARDINAL Catherine** (suppléante de **Sabrina CHUNLEAU**)

-En tant que représentant du conseil municipal **M. CAILLAULT Stéphane** (suppléant de M. Christophe JAUD)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de retenir les trois membres désignés ci-dessus pour suppléer en cas de besoin les membres titulaires.

Questions diverses :

Repas du conseil :

Mme le Maire rappelle que le repas réunissant agents de la Commune, personnels de l'Education Nationale, agents de la CDA et conseillers municipaux se tiendra le vendredi 2 février 2024 à 20h dans la salle municipale.

Préludes :

Mme le Maire informe le Conseil que le premier souhait de la Commune dans le cadre des animations estivales proposées par la Communauté d'Agglomération de Saintes n'a pas été retenu. A défaut de séance de cinéma en plein air, la Commune se voit proposer un concert Préludes avec 3 musiciens le samedi 15 juin 2024 à 20h30.

Traversée de Bourg :

Mme le Maire indique au Conseil que les travaux de traversée de bourg sont une nouvelle fois repoussés par le Conseil départemental. Le début des travaux initialement annoncé fin 2024 est repoussé en 2025.

Budget 2024 :

Mme le Maire explique au Conseil qu'il convient de réfléchir aux travaux souhaités pour 2024 que ce soit au niveau de l'école ou de la voirie.

Epicerie solidaire Episol :

Mme le Maire fait le point sur le début de l'expérimentation d'Episol : 6 personnes ont bénéficié des produits de l'épicerie solidaire basée Boulevard Guillet Maillet à Saintes. Les bénéficiaires sont satisfaits même si l'attente peut-être un peu longue notamment le mercredi.

Problèmes chasse :

Mme le Maire signale au Conseil que deux incidents de chasse se sont produits récemment sur la Commune. Elle indique avoir pris contact avec le président de l'ACCA et s'être mis d'accord sur la signature commune d'une lettre à l'attention des membres de l'association pour rappeler les consignes de sécurité et obligations incombant aux chasseurs.

Expérimentation bio déchets :

Mme le Maire rappelle que la Commune a candidaté pour expérimenter la mise en place d'un composteur sur le parking du stade. Elle précise que la Communauté D'Agglomération de Saintes n'a pas encore communiqué la date de début d'expérimentation.

L'Heure Civique :

Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, annonce la tenue de deux réunions avec l'équipe départementale de l'Heure Civique, l'une le 8 février 2024, l'autre le 10 avril 2024. Objectif : la préparation de la fête des voisins et de l'opération « Nettoie ta Commune ».

Remerciements Colis de Noël :

Mme le Maire fait part au Conseil de toutes les lettres de remerciements reçues suite à la distribution des colis de Noël qui ont été, cette année encore, très appréciés.

La séance est levée.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS : 14

VOTANTS : 14

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 4 MARS A VINGT HEURE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
27 FÉVRIER 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX -CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, MOUSSET Rose-lyne, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉ :

ABSENT :

POUVOIR :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DURAND Jérôme.

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du conseil du 23 janvier 2024

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 17

Les Zones d'Accélération de production D'Energies Renouvelables (ZA ENR)

Modification statutaire Saintes – Grandes Rives – l'Agglo : Activités périscolaires

Modification statutaire Saintes – Grandes Rives – l'Agglo : Refuge pour animaux

Financement du service ADS de Saintes – Grandes Rives – l'Agglo par les Communes

Travaux de peinture des boiseries de l'école et de la salle du conseil

Aide financière au projet Cirque de l'école maternelle

Récupération électricité

Questions diverses

1) ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION 17

Mme le Maire expose :

-l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

-que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré ;

(...) Décide :

Article unique : La Commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

(...)

2) LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZA ENR)

(...)

-Vu le projet de Zones d'Accélération de production d'Energies Renouvelables (ZA EnR) réalisé à l'issue du Conseil municipal du 7 décembre 2023,

-Vu la concertation en date du 22 janvier au 23 février 2024 organisée avec la population de la commune ;

Mme le Maire fait le bilan de la concertation de la population :

- Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAEnR pour les EnR ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes: registre en mairie, consultation sur le site internet de la Commune www.venerand.fr et information sur Panneau Pocket.

- Aucune observation n'a été apportée au registre

Mme le Maire propose donc au Conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZA EnR proposées ci-dessus.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré ;

- identifie les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision (...)

3) MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES-GRANDES RIVES – L'AGGLO LIÉE À LA COMPÉTENCE ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

(...)

Considérant qu'il est proposé la rédaction statutaire suivante :

Article 6 III 2° EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

c) Activités périscolaires

Organisation des activités qui s'exercent dans le temps immédiatement avant et après la classe : accueil avant et après la classe, restauration scolaire, activités culturelles et sportives dispensées dans la continuité du temps scolaire.

Cette compétence comprend l'ensemble des charges (y compris celles relatives au personnel) liées à ces activités hors dépenses de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, entretien courant) et dépenses d'investissement liées aux bâtiments.

EST COMPLETE PAR :

- Construction, extension, aménagement, entretien, fonctionnement et gestion de tout nouveau projet de cuisine centrale. Cette compétence exclut les cuisines centrales existantes sur le territoire au 1er juin 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-adopte la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération « Saintes- Grandes Rives- L'Agglo » susvisée, avec :

7 voix pour—2 voix contre- 5 abstentions

4) MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES-GRANDES RIVES – L'AGGLO LIÉE À LA COMPÉTENCE REFUGE POUR ANIMAUX

(...)

Considérant qu'il est proposé la rédaction statutaire suivante :

Article 6, III compétences facultatives

Article 6, III, 3°) refuge pour animaux

-Réalisation de travaux d'amélioration, de grosses réparations et d'extension du refuge communautaire pour animaux

-Participation au fonctionnement du refuge communautaire pour animaux

Est remplacé par :

« Article 6, III, 3°) fourrière refuge pour animaux

Création, extension, aménagement, entretien, fonctionnement et gestion d'une fourrière et d'un refuge intercommunal pour animaux tels que définis par les dispositions du code rural et de la pêche maritime »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- refuse la modification statutaire susvisée, avec :

9 voix contre— 5 abstentions

5) TRAVAUX DE PEINTURE DES BOISERIES DE L'ÉCOLE ET DE LA SALLE DU CONSEIL

Mme le Maire présente au Conseil les devis reçus dans le cadre de la mise en lasure des boiseries de l'école et de la salle du conseil.

Le SAS Solidarité et patrimoine propose deux devis pour un total de 5 136.40€ comprenant la mise en lasure des boiseries de l'école et de la salle du conseil.

L'avis du conseil est sollicité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

-d'accepter les devis du SAS Solidarité et patrimoine (...)

6) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA CAISSE DES ÉCOLES DE VÉNÉRAND POUR LE PROJET CIRQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Madame le Maire présente le projet de l'enseignante de maternelle autour du cirque contemporain avec les artistes du Cirque du Gamin. Une collecte sur la Trousse à projets, la plateforme de financement participatif de l'Education nationale, a été lancée par l'enseignante pour financer le projet budgétisé à 2 900€. A la clôture de la collecte, il manque 200€ pour boucler le projet.

Mme le Maire propose au conseil de prendre en charge cette somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, M. BELLANGER ayant un enfant dans la classe concernée ne prend pas part au vote, décide :

-De verser une subvention exceptionnelle de 200€ à la caisse des écoles pour financer le projet cirque de l'école maternelle.

7) RÉCUPÉRATION ÉLECTRICITÉ –ASSOCIATION DE CHASSE ACCA

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la récupération des charges en électricité afférentes aux locaux communaux.

Facture du 16/11/2023 n° 10186400197	54.79€
Facture du 16/01/2024 n° 10190997096	40.66€
	= 95.45€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

-De charger le Maire des formalités nécessaires à la récupération de la somme due comme indiquée ci-dessus auprès du locataire.

8) RÉTORSION CHINOISE CIBLANT LE COGNAC. INQUIÉTUDES POUR LA FILIÈRE ET LE TERRITOIRE

-Attendu que le 5 janvier dernier, le ministère Chinois du commerce a annoncé le lancement d'une enquête antidumping ciblant notamment le cognac.

-Attendu que cette enquête semble liée à des différends commerciaux sans aucun lien avec la filière.

-Attendu que cette procédure risque de se conclure par l'imposition de droits de douane supplémentaires pour le cognac sur ce marché qui représente environ 25% des expéditions de la filière.

-Attendu que le cognac joue un rôle essentiel dans l'économie locale et régionale.

(...)

Le Maire et les Conseillers municipaux de la Commune de VÉNÉRAND demandent unanimement à notre gouvernement, sous l'autorité du président de la République, de tout mettre en œuvre pour que des droits de douane additionnels ne soient pas imposés aux exportations de cognac vers la Chine.

Questions diverses :

Préparation du budget :

Mme le Maire informe le conseil que la commission des finances se tiendra le 19 mars 2024 à 20h30 avant le vote des documents budgétaires en conseil municipal le 4 avril 2024 à 20h.

Point sur les inondations :

Mme le Maire indique que les pluies exceptionnellement fortes de ces derniers jours ont occasionné des inondations sur le territoire de la Commune. De nombreuses routes et chemins ont été coupés. Mme le Maire indique que l'hydrologue du Symba est venue sur le site des fontaines le 2 mars 2024. Un rendez-vous a été fixé avec elle le mardi 7 mars 2024 pour examiner et étudier les lieux posant problème : Chez Jaguenaud, Chez Talvard, Le Fief et le terrain du futur lotissement...

Travaux des Fontaines et voirie :

Mme le Maire explique avoir participé à la réunion de réception de travaux à la maison de l'aqueduc le mardi 27 février 2024. Il s'agissait d'une réception provisoire avec réserves car de nombreuses remarques ont été soulevées.

Mme le Maire souhaite l'organisation d'une journée de bénévolat pour la remise en état de la fontaine de la Roche dès que l'eau sera redescendue au niveau des bassins.

Epicerie solidaire Episol :

Mme le Maire fait le bilan de l'expérimentation d'Episol : 6 familles se sont inscrites pour bénéficier des produits de l'épicerie solidaire basée Boulevard Guillet Maillet à Saintes. 5 familles y sont réellement allées. La participation de la mairie pour le dernier trimestre 2023 s'élève à 342.50€.

Expérimentation bio déchets :

Mme le Maire informe le conseil que des tracts d'information seront distribués aux habitants le mercredi 6 mars 2024. Des bio seaux seront mis ensuite à disposition des personnes s'étant inscrites en mairie et un collecteur sera installé sur le parking du stade.

L'Heure Civique :

M. Jacques MELLOUL fait un point sur la tenue à Paris des assises nationales de l'Heure Civique. Le dispositif s'est bien implanté à l'ouest notamment en Bretagne et en Vendée. Le même bilan d'un déséquilibre entre l'offre de bénévolat et la demande est dressé par les différentes collectivités. Un appui gouvernemental pourrait être apporté dans le cadre de la politique de réarmement citoyen.

Pays de Saintonge Romane :

M. Jacques MELLOUL explique que le budget a été voté et qu'une commission appel d'offre a été formée pour la procédure de révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT). Le bilan du Système d'Information Géographique (SIG) révèle plus de 26 000 consultations de ce service proposé aux collectivités locales. Enfin le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) qui vise à soutenir des projets innovants en zone rurale est axé sur une offre touristique qualifiée. 20 projets ont déjà été déposés.

Commission mobilité :

Mme Catherine VESVAL indique que le service « vélo » est en standby suite au départ d'un agent non remplacé. 61 km de pistes cyclables sont en projet pour venir compléter les 21 km déjà existants. Les itinéraires ont été mis à jour et une application est à l'étude pour référencer les voies pouvant être utilisées. De 2025 à 2029, le programme de développement prévoit l'ouverture de liaisons avec Chaniers, Saint Georges des Coteaux, Pessines ou encore Fontcouverte. Une Maison du Vélo est en projet à Saintes. Enfin les aides à l'acquisition d'un vélo électrique sont reconduites y compris pour les vélos d'occasion.

Bibliothèque :

Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, explique que la bibliothèque a été retenue pour accueillir le festival de la lecture le mardi 18 juin 2024. Un spectacle de 25 minutes est programmé dans la salle municipale à destination des enfants à partir d'un an. Les assistantes maternelles de la Commune, les enfants qu'elles accueillent et les élèves de maternelle sont attendus au spectacle financé par la médiathèque départementale.

La séance est levée.

Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: www.venerand.fr